Note annexe sur la contention des grands carnivores

par J. Nouvel

En 1938, lors de l'intervention que nous venons de rappeler, la contention d'un grand carnivore nécessitait d'abord sa localisation dans une cage de dimensions réduites ou dans un « Sabot »



Fig. 1.

Procédé de capture d'une panthère noire en 1938. Le gardien de droite tient un tube au travers duquel passe un câble métallique ceinturant le félin en « baudrier ». Les lacs des membres postérieurs ont été torsadés pour réunir ceux-ci.

(1), puis sa fixation à l'aide de lacs. Le premier de ceux-ci, en forme de lasso, était placé en « baudrier », laissant devant lui la tête, l'encolure et l'un des membres antérieurs, alors que quatre autres étaient fixés au niveau des articulations carpométacarpiennes et tarso-métatarsiennes, pour assurer les quatre membres (fig. 1).

⁽¹⁾ Les sabots sont des caisses servant au transport des animaux sauvages et construites aux dimensions de l'espèce à laquelle elles sont destinées. Ils sont munis de portes à «guillotine», dites « coulisses », permettant une fermeture très rapide et de tous dispositifs nécessaires à l'entretien des animaux (alimentation, enlèvement des résidus, etc.). Ils doivent en outre assurer la sécurité du personnel qui les manipule.

Bul. Acad. Vét. - Tome XXVIII (Janvier 1955). - Vigot Frères, Editeurs.

Ces précautions étant prises, il était possible de procéder avec un minimum de risques à l'examen clinique ou au traitement du sujet, ainsi immobilisé en extension forcée, et, même, en cas de nécessité, de le fixer sur une table d'opération.

La durée des manœuvres nécessaires à ces captures, les réactions de défense qu'elles provoquaient, la fatigue, les risques de fracture et de syncope auxquels elles exposaient le sujet et le



Fig. 2.

« Sabot » complètement monté, montrant l'une des portes à coulisse (La paroi mobile intérieure a été supprimée pour donner plus de clarté à l'image).

danger, enfin, qu'elles présentaient pour l'opérateur et surtout pour ses aides, nous ont incités à améliorer cette méthode, dont l'emploi, en raison de ses inconvénients, était limité aux cas de nécessité absolue.

En nous inspirant d'un panneau de bois mobile, installé, probablement par Mouquet, dans une loge de l'ancienne fauverie du Muséum, nous avons réalisé un « sabot de capture », dont l'usage améliore considérablement nos conditions de travail et nos possibilités d'intervention (1).

⁽¹⁾ Nous citerons également ici un travail de M. Feunten: De la contention dans le traitement des fauves. Rec. Méd. Vét., 1936, 112, 343-349.

Ce sabot est un parallélépipède rectangle métallique entièrement démontable. Il mesure 190 cm de long, 90 cm de large et 100 cm de haut. L'épaisseur maximum de chacun de ses éléments est de 6 cm, ce qui leur permet de passer librement entre les barreaux de l'une quelconque des cages de notre établissement, les issues normales de celles-ci étant trop étroites pour leur livrer passage. Le plancher de cet appareil est formé d'une

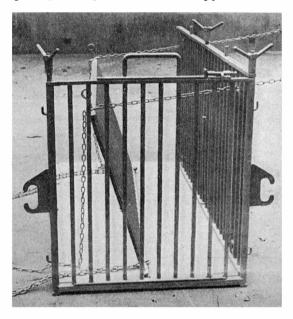


Fig. 3.

« Sabot de capture » montrant deux parois dont la plus petite est munie d'une porte à guillotine, et la paroi mobile, maintenue par deux chaînes de tirage. On aperçoit à la partie supérieure, trois des six écrous assurant à eux seuls, l'assemblage de tous les éléments

forte tôle parfaitement lisse; la face supérieure et les faces latérales sont constituées de barreaux de fer rond de 20 mm de diamètre, soudés sur des cadres et écartés de 7,5 cm d'axe en axe. Les deux petits côtés de cet ensemble sont munis chacun d'une ouverture à « guillotine » de 53 cm de large sur 85 cm de haut environ, constituée par six barreaux, solidaires les uns des autres, mais coulissants librement dans l'encadrement et sur les barreaux fixes voisins (fig. 2).

Une grille mobile, de dimensions comparables à celles des grands côtés, est disposée parallèlement à ceux-ci, à l'intérieur de l'ensemble (fig. 3). Elle est maintenue par quatre guides et peut être déplacée de l'un des grands côtés du sabot à l'autre, à l'aide de quatre chaînes, fixées à ses angles. Enfin, toutes les parois constituées de barreaux peuvent être doublées, à l'extérieur, par des panneaux de tôle, pour empêcher les sujets de taille réduite, de sortir leurs membres et leurs griffes.

Au moment de l'emploi, les éléments de ce « sabot » sont introduits dans une loge inoccupée, contiguë à celle où se trouve le sujet à immobiliser. Ils y sont assemblés, puis solidement fixés les uns aux autres par six écrous seulement, serrables à la main. L'une des petites faces, munies de porte à guillotine, est ensuite placée contre la trappe de la loge où est enfermé le carnivore à capturer.

Le vétérinaire qui dirige l'intervention doit alors vérifier, d'un coup d'œil, la bonne mise en place des tenons dans les mortaises, et, d'une pression de la main, le serrage des six écrous qui assurent sa sécurité et celle de ses aides. La porte à guillotine du sabot puis la trappe inter-loges sont alors ouvertes et l'animal qui a l'habitude de franchir la seconde de celles-ci s'y engage, le plus souvent sans hésitation. Parfois cependant, et c'est la règle avec les ours, il remarque cet objet nouveau pour lui, il hésite, il recule même, mais finit toujours par pénétrer dans le sabot. Dès qu'il est suffisamment engagé, la porte à guillotine de celui-ci, puis la trappe inter-loges, sont vivement refermées.

Il suffit alors d'exercer, simultanément, une forte traction sur les quatre chaînes qui commandent le déplacement de la paroi mobile, puis de fixer celles-ci, pour immobiliser le sujet entre cette paroi et l'une des faces du sabot. Cette immobilisation, presque instantanée et sans danger, permet la prise de température, la palpation de la plupart des points du corps, l'auscultation, les divers modes d'injection et bon nombre de petits soins.

Pour les interventions de quelque importance, qui obligent à sortir l'animal du sabot, nous avons toujours recours à l'anesthésie générale, obtenue, chaque fois que cela est possible pour des raisons de sécurité, par injection intraveineuse au niveau d'une collatérale de la queue (1). Le lieu d'élection est situé à 13 ou 20 cm de la naissance de celle-ci, au milieu de l'intervalle, repéré par la palpation qui sépare la ligne des apophyses articulaires de celle des apophyses transverses.

⁽¹⁾ La faible longueur de l'appendice caudal des Ursidés oblige à rechercher l'une des veines superficielles des membres, chez les représentants de cette famille.

Une incision cutanée, de 2,5 à 3 cm de longueur, fait apparaître à ce niveau, parfois en position superficielle, mais, le plus souvent sous une couche conjonctivo-adipeuse, aisément dilacérée et écartée à la sonde cannelée, la veine choisie, qui, ainsi mise à nu, est ponctionnée avec une aiguille à biseau court de 6/10 à 7/10 mm de diamètre et de 2,5 à 3 cm de longueur. A la fin de l'intervention, deux ou trois agrafes métalliques, que le félin retirera lui-même, ferment cette plaie qui cicatrise sans laisser de traces.

Par ce procédé, nous avons pu pratiquer plus de 10 anesthésies générales, sans risque pour le personnel et sans dommage pour les animaux. Ce sabot de capture, maintenu monté pendant tout le temps nécessaire, nous a également permis de faire, pendant de longues périodes, des injections quotidiennes à des grands félins, en ne consacrant que quelques minutes chaque jour à ce travail et sans avoir le moindre incident à déplorer.

(Muséum National d'Histoire Naturelle. — Laboratoire d'Ethologie des Animaux sauvages.)